



Ville de Pontivy

Extrait du registre des délibérations

Extension des réseaux Éclairage – Toulboubou terrain synthétique - Conventions avec Morbihan Énergies

DEL-2021-055

Numéro de la délibération : 2021/055

Nomenclature ACTES : Domaines de compétences par thèmes, voirie

Information relative à l'environnement : non

Date de réunion du conseil : 19/04/2021

Date de convocation du conseil : 13/04/2021

Date d'affichage de la convocation : 13/04/2021

Début de la séance du conseil : 19 heures

Présidente de séance : Mme Christine LE STRAT

Secrétaire de séance : Mme Julie MINGAM

Étaient présents : M. AMOURETTE Philippe, Mme CARREE Véronique, Mme CONAN Alice, Mme DELMOULY Véronique, Mme DORE-LUCAS Marie-Madeleine, Mme GUILLEMOT Annie, M. GUILLEMOT Michel, Mme GUILLEMOT Nathalie, M. GUILLERMIC Eric, M. GUILLOT Georges-Yves, M. HILLION Daniel, M. JACQUES Benoit, Mme JAN Florence, M. JARNIGON Michel, M. JESTIN Hervé, Mme LE BRIGAND Emmanuelle, M. LE BRIS Gabriel, M. LE CLAINCHE Jean-Pierre, M. LE GUERNIC Paul, M. LE LU Maxime, Mme LE MOUEL Marie-Christine, Mme LE NY Alexandra, Mme LE ROCH Gaëlle, Mme LE STRAT Christine, Mme LE TUTOUR Maryvonne, Mme LEPREVOST Meltide, M. MARCHAND Christophe, M. MERCEUR Jean-Jacques, Mme MINGAM Julie, M. MOUHAOU François-Denis, M. PIERRE Alain, Mme RAULT Claudine.

Était représentée : Mme JUIN Marianne par Mme LE ROCH Gaëlle.

Extension des réseaux Éclairage – Toulboubou terrain synthétique - Conventions avec Morbihan Énergies

Rapport d'Alexandra LE NY

Dans le cadre des travaux d'aménagement du terrain synthétique à Toulboubou il convient d'établir deux conventions : de partenariat et de financement et réalisation avec MORBIHAN ÉNERGIES pour l'extension des réseaux d'éclairage.

- Convention 1 : Partenariat – extension en zone urbaine des réseaux d'éclairage

Cette convention permet de fixer les modalités de partenariat avec le Syndicat Départemental de Morbihan Énergies.

Le Syndicat, en sa qualité de maître d'ouvrage, est chargé des missions suivantes :

- la définition des conditions administratives et techniques selon lesquelles les ouvrages seront étudiés et réalisés,
- la signature et la gestion des marchés de travaux et fournitures,
- la gestion financière et comptable de l'opération,
- la gestion administrative,
- l'action en justice.

- Convention 2 : Financement et réalisation – extension en zone urbaine des réseaux d'éclairage

Cette convention a pour objet de fixer les modalités de financement et de réalisation des travaux par le Syndicat Départemental de Morbihan Énergies.

Le tableau de financement prévisionnel se décline comme suit :

	HT	TVA	TTC
Contribution du demandeur	167 200,00 €	33 440,00 €	200 640,00 €

Le détail des modalités figure dans le contenu des conventions jointes à la présente délibération.

Nous vous proposons :

- d'approuver les conventions de partenariat, de financement et de réalisation avec Morbihan Énergies et d'autoriser Madame La Maire à les signer.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pontivy, le 20 avril 2021

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**

Transmise au contrôle de légalité le :

Publiée au recueil des actes administratifs le :

Certifiée exécutoire

**LA MAIRE
Christine LE STRAT**